

Édité par le Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique (SNTRS-CGT)  
7, rue Guy Môquet Bt i BP8 94801 VILLEJUIF - Téléphone 01 49 58 35 85 – Fax : 01 49 58 35 33  
Mél : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : http://www.sntrs.fr

ISSN 0180-5398-CP 0909S05392-Directeur de la publication : Daniel STEINMETZ  
– Imprimé par ELECTROGÉLOZ BERCY, 122-130 rue Marcel Hartmann 94200 IVRY SUR SEINE – Périodicité : mensuelle

## Edito

## Défendre notre CNRS : une bataille à l'ordre du jour

En dehors des années qui ont précédé la deuxième guerre mondiale où l'un des objectifs du CNRS était de contribuer à l'effort de guerre, l'organisme, avait pour mission principale le développement de la recherche fondamentale dans l'ensemble des champs disciplinaires. Les attendus de projet de création du CNRS affirmaient : « Quant à la création de nouveaux laboratoires, on le fera quand il s'agit d'explorer un domaine particulier de la science, de développer un programme de longue haleine. »

Organisé d'abord autour des sciences exactes, le CNRS s'est rapidement diversifié. Il a fait émerger la notion de laboratoire avec des chercheurs à temps plein, des équipements et des personnels techniques qualifiés dans de nombreuses disciplines, notamment dans les sciences humaines et sociales qui, pendant longtemps, n'étaient structurées qu'autour de démarches individuelles. Devenu petit à petit pluridisciplinaire, l'organisme a, dès les années 1970, pris l'initiative de lancer des programmes interdisciplinaires de recherche et initier des recherches en réseaux. Créé pour suppléer aux déficiences en recherche des facultés de l'époque, le CNRS que nous avons connu, sans être idéalisé, peut se résumer d'un point de vue qui conjugue les aspects scientifiques et organisationnels comme :

- Un organisme centré sur la recherche fondamentale, qui a permis l'essor des disciplines nouvelles. Même un département comme le SPI créé en 1975 n'avait pas pour vocation de déve-

lopper les sciences de l'ingénieur mais les sciences pour l'ingénieur. La nuance sémantique est à apprécier.

- Un organisme organisé en laboratoires disposants de financements récurrents. Le laboratoire n'est pas qu'une addition d'équipes mais une structure capable de rendre les équipes solidaires, d'initier des projets de recherche, notamment parce qu'il dispose d'un financement pérenne et d'une structure démocratique de gestion, le conseil de laboratoire.

- Un organisme capable de développer des relations industrielles qui n'étaient pas des sous-traitances mais des coopérations équilibrées, à l'exemple des laboratoires mixtes. L'innovation se

développait en collaboration avec des centres de recherche industrielle, mais principalement sur la base des inventions du CNRS.

- Un organisme doté de la capacité d'auto expertise de ses laboratoires et de ses personnels. La communauté dans son ensemble, chercheurs, enseignants chercheurs et ITA était représentée et pouvait faire entendre sa voix. Le CNRS n'a jamais été contrairement à ce que disaient certains une forteresse syndicale sourde aux

sollicitations extérieures, mais la cohabitation des nommés et des élus permettait d'entendre la voix de la base.

-Un organisme centralisé, doté d'une administration forte et compétente et où le poids des personnels nombreux et organisés pesait dans le sens du respect des conditions de travail et de rémunérations.

De façon très concrète, le poids de la recherche fondamentale se retrouvait également au niveau de ses dirigeants, en témoi-

### LE GRAND EMPRUNT...



gne l'origine de ceux-ci : les écoles normales supérieures se taillant la part du lion. La nomination à la tête de l'organisme de deux dirigeants choisis de façon délibérée hors du sérail de la rue d'Ulm et venant de disciplines à caractère fortement appliqué (chimie et sciences pour l'ingénieur) est significative du choix de l'Elysée et du ministère.

Toutes les réformes mises en place à la fois dans le cadre du pacte de la recherche et de la LRU ont pour but de casser cette construction collective tournée vers la recherche fondamentale, qu'est le CNRS. La transformation du CNRS en simple agence de moyen était déjà l'objectif central du discours de Sarkozy à Orsay le 29 janvier 2008. Cette orientation a été confirmée par celui-ci le 4 Juin 2010 : « *Il nous a fallu clarifier les missions de chacun. Le rôle de stratège est confié à l'Alliance, le rôle de financement sur projets à l'ANR, le rôle d'évaluation à l'Agence d'Evaluation de la Recherche, l'AERES, et celui d'opérateurs aux Universités.* ». Dans la bouche de Nicolas Sarkozy, les mots CNRS, INSERM, INRA ne réussissent pas à passer.

Cette réforme qui a suscité tant d'oppositions sera mise en application par Alain Fuchs. Celui-ci a appelé à l'émergence de quelques grandes universités pluridisciplinaires, qui seront « accompagnées » par le CNRS. Mais au delà de la seule place du CNRS, c'est bien la politique de site mise en place qui va bouleverser la vie des labos et des services de tous les EPST. La notion d'excellence, prétexte à la volonté de rationaliser les dépenses, conduit à l'émergence d'une dizaine de sites au détriment de nombreux autres. L'exemple vient encore une fois des sciences de la vie. 850 millions d'euro du grand emprunt serviront à créer cinq Instituts hospitalo-universitaires, les IHU. Ces instituts seront monothématiques et « concentreront des

*moyens très importants sur un petit nombre d'équipes pour leur permettre de se positionner dans la compétition mondiale* ». Valérie Péresse espère un retour sur investissement de 40% pour les industries de santé. La santé n'a pas de prix, elle n'a que des profits.

Dans les sciences de la vie, l'autonomie du CNRS n'existe quasiment plus, l'alliance AVIESAN a tous les pouvoirs. Elle définit la stratégie, mais règle aussi les petits détails : elle va jusqu'à autoriser le CNRS à distribuer pour 2000 euros de bourses de voyage, avec comme condition d'apposer le logo d'Aviesan à coté de celui du CNRS.

Cette politique va contribuer à une spécialisation territoriale qui ne fera que stériliser la recherche dans de nombreux laboratoires et de nombreuses régions. Les personnels seront redéployés, de nombreuses implantations universitaires se réduiront à former les étudiants au niveau licence avec peut-être quelques masters spécialisés. Mais même pour le développement économique de la France, cette politique trouvera ses limites. Ce n'est pas en faisant le choix des quelques sites d'excellence, en cherchant à favoriser uniquement l'émergence de quelques nouveaux champions industriels, que le pays se relèvera de la crise économique et de la désindustrialisation qui le frappe.

Défendre le CNRS et les organismes de recherche est un combat fondamental. Nos luttes seront essentielles pour les personnels et dépasseront largement nos seuls intérêts catégoriels.

Daniel STEINMETZ  
Secrétaire Général

## Dans ce numéro :

<b>Edito :</b> Défendre notre CNRS : une bataille à l'ordre du jour	<b>1-2</b>
<b>Situation dans les EPST :</b> Les alliances : outil de mise en place d'un nouveau système de recherche ! Exemple : L'Aviesan et son contrat d'objectifs Aviesan pilote et contrôle les organismes dans les sciences de la Vie et de la Santé Réunion d'information au MESR sur les « investissements d'avenir » 1er juin 2010 La Recherche patrimoniale en physico-chimie au ministère de la Culture	<b>3</b> <b>4</b> <b>5-7</b> <b>8-9</b>
<b>Recherche et Enseignement Supérieur :</b> Quelles batailles à mener ensemble et quelles perspectives à construire?	<b>10-11</b>
<b>CAP INSERM:</b> Résultats des élections aux CAP INSERM 2010-2013 : Un succès massif du SNTRS CGT largement en tête à l'INSERM ! Retour sur les raisons de ces résultats : plus de deux ans de campagne d'informations et de mobilisation Les suites à notre communiqué du 14 Avril 2010 sur la délocalisation des données personnelles des salariés du CNRS à l'étranger	<b>12</b> <b>13-14</b> <b>14</b>
<b>Echos des sections</b> Discussion et réflexion entre collègues statutaires et précaires à l'initiative du SNTRS-CGT sur la traçabilité, le contrôle ou « flicage » des ITA au service des marqueurs moléculaires du CEFE (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive). Bureau de la section SNTRS de Paris 6 Presse locale Brest Métropole : le Télégramme	<b>15</b> <b>16</b> <b>17</b>
<b>Tribune libre</b> "Où que je voyage, la Grèce me blesse; Rideaux de montagnes archipels granits nus..."	<b>18-20</b>

# *Les alliances : outil de mise en place d'un nouveau système de recherche !*

## *Exemple : L'Aviesan et son contrat d'objectifs*

La Direction de l'Inserm a récemment rendu public un projet de contrat appelé primitivement d'objectifs et de moyens ou de performances. Aucun moyen n'étant affecté aux objectifs, ce contrat ne s'appelle plus dorénavant que contrat d'objectifs. L'Etat ne prenant aucun engagement de moyens, les objectifs pourront varier d'autant. Ceci sera d'autant plus facile que les objectifs sont généraux. Ils sont au nombre de trois 1°) Contribuer au renforcement de la recherche et de la formation 2°) Donner un nouvel essor à la recherche translationnelle et clinique 3°) Etablir des partenariats stratégiques avec l'industrie.

Ces objectifs résument toute la politique recherche du pouvoir : Transformer, les EPST en agences de moyens en soutien aux universités : Piloter la recherche à travers les universités pour la mettre au service des entreprises en transférant la R&D du privé aux laboratoires publics (recherche translationnelle) en transformant les scientifiques en sous traitant des cliniciens (recherche clinique) et en signant des accords comme avec Roche et Sanofi-Avantis pour faire travailler les laboratoires publics sur les thèmes et les molécules intéressants les industriels. Pourquoi s'engager à donner des moyens alors que les objectifs sont appelés à varier en fonction des stratégies des industriels ?

Ces objectifs ne sont pas ceux de l'Inserm mais de l'Alliance pour les Sciences de la vie et de la Santé (Aviesan)\*. En effet, le contrat d'objectifs ne parle que de l'Aviesan. Le nom Inserm est absent du document. Il engage donc tous les membres de l'Aviesan. Or, comme dans le cas du plan stratégique élaboré en 2009 par la Direction de l'Inserm qui concernait l'Aviesan, seul le Conseil d'Administration de l'Inserm aura à se prononcer sur le document. Les décisions de l'Inserm s'imposent donc à tous les membres de l'Alliance notamment le CNRS et l'IRD. Outre le mépris de la démocratie cette subordination n'est pas sans conséquence. Elle entraîne une réorientation des recherches en sciences de la vie vers les modèles liés aux pathologies humaines. Les conséquences de l'abandon d'une multitude de champs disciplinaires notamment au CNRS seraient catastrophiques pour l'avenir scientifique du pays. Qu'importe pour la Direction politique du pays et celles des organismes de recherche, seule compte la compétitivité des entreprises dans la guerre qu'elles se livrent au niveau mondial.

Comme ce document pose les bases stratégiques de l'Aviesan qui est l'étape vers l'Institut du vivant, il donne des objectifs aux Instituts thématiques multi-organismes (ITMO) afin « d'assurer la cohérence et l'efficacité des actions dans le cadre de l'Aviesan ». Ces objectifs écrits dans un langage technocratique étranger à celui des scientifiques visent à structurer les potentiels scientifiques des champs disciplinaires pour répondre aux trois objectifs généraux définis plus haut. La terminologie est suffisamment vague pour laisser toute liberté aux dirigeants d'ITMO de faire ce qu'ils veulent. Les enjeux scientifiques sont les grands absents du document.

Si le contrat d'objectifs ne traite pas des moyens financiers, il s'intéresse à la force de travail. Afin de renforcer « l'attractivité des carrières », il est proposé « d'équilibrer les recrutements de chercheurs sur position permanente et temporaire », « d'améliorer la politique de rémunération notamment par des mesures indemnitaires (PES, ISFIC, PPRS) », « de relancer une politique d'encadrement technique avec un plan mesuré d'augmentation d'emploi. Le monde d'instabilité de la recherche dans lequel nous sommes entrés depuis le Pacte pour la Recherche repose sur la précarité et la servilité (les primes). Pour que le système fonctionne il est nécessaire d'avoir un minimum de personnel technique permanent, ce qui compte tenu des départs en retraite oblige à des embauches qui doivent néanmoins rester mesurées (la très sévère politique de créneaux que l'Aviesan met en place, entraîne une réduction du périmètre de la recherche publique).

Il est proposé « de mettre en commun les installations, les compétences et savoir faire entre les membres de l'Aviesan ». Cette formulation anodine guidée par la RGPP et la DGG vise à la réduction des effectifs et à la mise en œuvre de plates-formes scientifiques et de gestion.

Il est aussi proposé d'harmoniser les procédures d'évaluation en « examinant la faisabilité et la mise en place si possible de commission cohérente et des auditions communes avec le CNRS pour les sciences de la vie et de la santé », « d'introduire une expertise ressource humaine dans les recrutements de chercheurs ». Ces mesures visent à aller vers l'institut du vivant et de la santé et à recruter des managers. Les directeurs de laboratoires et d'équipes doivent être avant tout des gestionnaires de moyens

financiers et humains, leur excellence scientifique se mesurant à leur capacité à répondre aux appels d'offre ministériels et industriels.

Le nouveau partenariat avec les universités doit se traduire notamment par la mise en œuvre des chaires universités-organismes, par une concertation très en amont pour les créations d'unités de centres de recherche, de plates-formes et par l'implication dans les enseignements.

Le contrat d'objectifs se fixe la création de « centres à visibilité mondiale » entourés de plates-formes technologiques. Les laboratoires correspondant aux objectifs doivent être identifiés et si besoin regroupés afin « de constituer des tailles critiques et compétitives ». La « logique de gestion de projets doit être introduite pour répondre à certains besoins scientifiques et technologiques ». Qui dit gestion de projets dit embauche de précaires. Le document ne dit pas quels sont ces besoins et qui les définit. Le contrat d'objectifs présenté par l'Inserm vise à une restructuration en profondeur de l'ensemble du paysage de la recherche en sciences de la vie tant en ce qui concerne la gestion des laboratoires que la gestion des personnels. Le gouvernement à travers les alliances met en place un autre système de recherche reposant sur des projets qu'il entend substituer à celui qui repose sur les organismes de recherche. Ce dernier est progressivement vidé de sa substance. Ce nouveau système s'articule avec l'ANR et l'AERES. Si la mise en œuvre peut varier suivant les alliances, la finalité est la même. A terme les organismes ne géreront plus que leurs personnels et certains domaines scientifiques à instrumentations lourdes. Le Ministère à travers les alliances pilotera tout le dispositif de recherche publique. La communauté scientifique et les personnels seront totalement marginalisés réduits à un rôle d'exécutants.

C'est le Conseil d'Administration de l'Inserm du 3<sup>e</sup> trimestre qui aura à se prononcer sur le contrat d'objectifs de l'Aviesan. La mobilisation des personnels des membres impliqués dans l'Alliance sera déterminante ce jour pour l'avenir du système de recherche.

Gilles Mercier

\*membres de l'Aviesan (Inserm, CNRS, INRA, INRIA, IRD, CEA, CPU, Centre Hospitalier Régionaux et universitaires, l'Institut Pasteur) (<http://www.aviesan.fr>)

# AVIESAN pilote et contrôle les organismes dans les Sciences de la Vie et de la Santé



Institut des sciences biologiques

[www.cnrs.fr/insb](http://www.cnrs.fr/insb)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 27

Objet : conférence

Chère Collègue,


Vous avez sollicité l'Institut des sciences biologiques du CNRS pour obtenir une subvention en vue d'organiser la conférence

L'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé, a examiné votre projet dans le cadre des Colloques du vivant de l'ITMO « ». La qualité de votre programme a permis de le sélectionner pour un financement en 2010 à hauteur de euros.

Le CNRS a été désigné pour vous notifier ces crédits que nous vous suggérons d'affecter de préférence à des bourses de voyage dont l'origine serait clairement mentionnée et/ou au financement d'une session particulière du colloque. Les logos de l'Alliance et du CNRS devront figurer en entier et en bonne place sur les documents d'accompagnement.

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, l'expression de nos cordiales salutations

*Bien Cordialement*

  
Patrick NETTER  
Directeur de l'INSB

Cette lettre de l'INSB du CNRS démontre sans ambiguïté que l'Alliance AVIESAN n'est pas seulement une coordination entre les établissements contrairement aux discours lénifiants de la ministre et de quelques dirigeants d'organismes comme le Président du CNRS. Il s'agit bien « d'endormir les personnels et les syndicats ». AVIESAN contrôle de nombreux aspects de la vie des organismes (INSERM, CNRS, etc) dans le domaine des Sciences de la Vie comme l'illustre la lettre ci-dessus pour le financement d'une conférence. L'INSB du CNRS n'est plus libre de choisir lui-même de financer une conférence. AVIESAN choisit quel organisme peut financer et sans doute le montant de la subvention ! D'après nos informations, le contrôle existe même pour attribuer 2000 euros !

Rappelons qu'AVIESAN propose des programmes à l'ANR et aux organismes sans consulter les instances scientifiques des organismes sur l'intérêt de ses programmes. Dans le domaine du Vivant et de la Santé, AVIESAN représente les organismes à l'étranger et en France auprès des entreprises et sans doute aussi des Universités et des Ecoles. De plus, la ministre veut imposer que les jurys de recrutement des chercheurs soient constitués par AVIESAN et communs aux organismes. Autant dire que, si nous ne parvenons pas à bloquer ce projet, nous nous dirigeons vers un affichage serré sur des thèmes dominants concernant les pathologies humaines et la Clinique. De même que le modèle humain deviendra dominant dans tous les organismes. Bien sûr, pour ne pas effaroucher, ce changement ne se fera pas d'un coup. **Ils se foutent de nous ! Résistons !**

Michel PIERRE

# Réunion d'information au MESR sur les « investissements d'avenir », 1er juin 2010

## « Embedded dans l'atelier SHS »

NB : toutes les expressions entre guillemets sont des citations littérales de nos interlocuteurs.trice.s.

### DÉROULÉ ET « OBJECTIFS » DE LA JOURNÉE

Initialement prévue à la Sorbonne, la « réunion d'information » sur les « investissements d'avenir » a finalement eu lieu au MESR (changement de lieu quelques jours avant l'événement). Trois ateliers étaient organisés – en sciences du vivant, SHS et sciences exactes – répartis dans trois amphithéâtres. Les festivités ont commencé à 14h30 : il fallait s'être inscrit.e pour pouvoir entrer, visiblement beaucoup de personnes étaient invitées (en SHS il s'agissait essentiellement de directeur.trice.s de MSH ou autres écoles doctorales, et de président.e.s d'université). Valérie Pécresse a fait le tour des ateliers, introduisant successivement chacun d'eux par un discours de présentation générale et des réponses à quelques questions. Ensuite, elle partait, laissant des « experts » du cabinet animer le débat avec la salle. L'amphi de SHS était trop petit pour le public, beaucoup plus nombreux que prévu, nous a-t-on dit.

Les choses étaient très claires : il s'agissait d'une **journée d'information sur un processus déjà décidé**. Nous étions là pour en apprendre plus sur les aspects « techniques » du grand emprunt appliqué à l'enseignement sup et la recherche, afin d'être à même, dès « le mois de juin prochain » (sic), de candidater pour l'obtention d'« équipements d'excellence » ou de « laboratoires d'excellence ». En définitive, ce qui nous a été martelé, c'est la « philosophie générale » de la chose (l'État n'investit que s'il est certain d'avoir des « retours sur investissement », « l'objectif ultime » de l'opération c'est « la visibilité mondiale de pôles universitaires ») ; pour ce qui est des aspects techniques (sommés alloués, affectation des crédits à la création d'emplois, processus d'évaluation des projets, etc.), en fait « rien n'est bouclé », à quelques semaines/jours du lancement des opérations : soyons rassuré.e.s, ce n'est pas parce que le ministère naviguerait à vue ou se laisserait un maximum de marge de manœuvre dans la façon dont va s'opérer la sélection ; ce n'est pas non plus parce que les SHS seraient *a priori* exclues du grand emprunt... c'est juste parce que tout cela est très « souple » et suit « une logique progressive ».

### Nos interlocuteurs « experts »

**Edouard Husson**, chargé de mission au cabinet de Valérie Pécresse.

Ancien élève de l'ENS, agrégé d'histoire et docteur de l'université Paris-Sorbonne, il a été assistant à l'Université Robert Schuman (1995-1998), maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne (2001-2009) et chargé de cours magistral au 1er cycle franco-allemand de Sciences Po (campus de Nancy) (2001-2009). Il est actuellement professeur à l'Université de Picardie-Jules Verne, où il enseigne l'histoire des relations internationales et des conflits contemporains.

Le blog de M. Husson :  
<http://www.edouardhusson.com/>

**Patrick Hetzel**, Directeur Général de l'Enseign. Supérieur (depuis 2008).

Il était conseiller au cabinet du Premier Ministre F. Fillon pour les questions relatives à l'éducation nationale, à l'enseignement sup. et à la recherche depuis mai 2007. Auparavant recteur de l'académie de Limoges (entre février 2005 et mai 2007). Il a présidé en 2006 la commission du débat université-emploi, à la demande de l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin. Il a été professeur en sciences de gestion à l'université Paris-II Panthéon-Assas de 1999 à 2005 et a dirigé le Largepa (Laboratoire de recherche en gestion de Panthéon-Assas).

**Jacques Dubucs**, à la Direction générale pour la recherche et l'innovation (DGR) pour les Sciences Humaines et Sociales

Ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud, agrégé de philosophie, il a été maître-assistant de Mathématiques à l'ENS de Rabat de 1980 à 1985. Entré au CNRS en 1985, un an après avoir soutenu sa thèse d'État sur le programme de Hilbert, il a consacré une grande partie de ses recherches à l'histoire et à la philosophie de la logique contemporaine. Il est actuellement directeur de recherches, et directeur de l'IHPST, CNRS.

## La logique d'ensemble et la « novlangue » pour la dire.

Pour les détails de la présentation, cf. en pièce-jointe le scan de la version papier du power point.

Toutes les informations officielles sur le site du MESR :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid23961/investissements-d-avenir.html>

Pour aller vite, en SHS, on peut candidater à trois choses :

- demander des « équipements d'excellence » (1 milliard d'euros prévus pour l'ensemble de l'ESR) ; lancement de l'opération en juin 2010, remise des dossiers fin août, résultats fin 2010.
- proposer un projet de laboratoire pour devenir « laboratoire d'excellence » (1 milliard d'euros pour l'ensemble de l'ESR) : lancement début juillet 2010, remise des dossiers à l'automne, distribution des prix début 2011.
- proposer un projet d'« initiative d'excellence » (7,7 milliards d'euros pour l'ensemble de l'ESR) : lancement été 2010, remise des dossiers au printemps 2011, résultats été 2011.

Ça, c'est pour « la première vague » : il y en aura trois, parce que bien sûr, on n'est pas forcément prêts pour le mois de juin (le MESR non plus, ça tombe bien). L'ensemble constitue « un calendrier cohérent », qui « s'emboîte ». D'abord on équipe les meilleurs projets, avec des « équipements d'excellence » (en SHS, il s'agit essentiellement de bases de données ; le mot d'ordre : « nu-mé-ri-sa-tion ») ; dans un deuxième temps, on fabrique des « briques » (les « labos d'excellence ») : c'est plus facile de devenir labo d'excellence quand on a un équipement d'excellence, mais on peut espérer devenir « brique » avec du mauvais matos, et puis il n'y a aucun critère de taille ni d'effectifs, mais quand même : avec ces « briques », on est censé construire... des « maisons », les « initiatives d'excellence ». Là encore, c'est « souple » : « il y aura des labos d'excellence en dehors des initiatives d'excellence » parce qu'on peut appartenir à un labo excellent dans un établissement pourri (une phrase est revenue plusieurs fois, avec un petit sourire entendu : « tout le monde n'est pas Cambridge ou Oxford ! »).

**Attention, rien à voir avec l'ANR. Il y a une diapo là-dessus, très documentée (texte intégral) :**

Les appels à projets « investissements d'avenir » se différencient des appels à projets de l'ANR par trois aspects :

- Les montants... plus importants que les appels à projets standards
- La nature des objets financés... pour la première fois, les appels à projets concerneront des équipements et des établissements

**On inverse la tendance.** Le maître-mot de tout ça, c'est de « transformer le paysage de la recherche » ; la ministre « espèr[e] que les investissements d'avenir *modifient les méthodes de recherche* ». Attention : il ne s'agit pas de consolider « l'existant » mais de tout changer. Le modèle, c'est l'Allemagne (d'ailleurs, vont être publiés sur le site du ministère, « à titre d'information », les projets allemands jugés excellents, comme ce projet SHS si audacieux sur l'étude de l'immigration dans les pays occidentaux).

**L'importance des « sites ».** L'objectif final, c'est de « doter la France de 5 à 10 sites d'excellence capables de rivaliser avec les meilleures universités du monde » [extrait de la diapo sur les « initiatives d'excellence »]. Ce sont les établissements qui sont porteurs des projets – et « pourquoi pas à l'échelle d'une discipline », s'est aventurée l'audacieuse ministre. On s'est du coup ému du devenir des réseaux des MSH dans ce paysage « par site » : qu'on ne s'inquiète pas... (c'est tout). « **Tout le monde peut candidater** »... **une question reste en suspens : les SHS sont-elles rentables ?** Il paraît que oui, la preuve : dernièrement « un projet de dictionnaire de hiéroglyphes » a trouvé un financement auprès d'un mécène (« vous vous rendez compte ?? »). Et puis tous ces gens qui en SHS pourraient apporter des améliorations concernant « l'aménagement des bureaux » dans l'ESR mais aussi dans le monde de l'entreprise, c'est inespéré. Pensez : la linguistique, ça a l'air inutile comme ça, mais pourtant « ça pourrait fournir des outils pour l'évaluation des candidats à un recrutement » (sic). D'ailleurs, la ministre l'a dit : « les SHS doivent être au cœur des investissements d'avenir » ; et M. Dubucs s'est carrément mouillé : « je le dis, et c'est un engagement : la part qui reviendra aux SHS sera *substantielle* ». La diapo décrivant le « périmètre de l'appel à projets » concernant les « équipements d'excellence », « volontairement large », finit de nous rassurer. Extrait : « *Les équipements devront prioritairement mais non exclusivement s'inscrire dans l'un des 3 axes prioritaires de la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation (axe 1 : santé, bien-être, alimentation et biotechnologies ; axe 2 : environnement et ecotechnologies ; axe 3 : information, communication et nanotechnologies) ou répondre à un besoin en sciences humaines et sociales.* » Le Premier Ministre veille sur la définition dudit besoin. Rassurant, donc.

**L'évaluation.** La diapo du power point détaillant les instances d'évaluation pour l'attribution des labels d'excellence a disparu de la version papier qui a été distribuée. Dommage... Ceci dit, c'est assez simple (bien que « pas tout à fait bouclé ») : un « jury international » sera composé « au plus haut niveau » de l'État (qui veillera à éviter les « conflits d'intérêt au sein de la communauté » : l'expression est revenue à plusieurs reprises, c'est l'argument massue pour délégitimer le jugement par les pairs), grâce aux conseils notamment de l'ANR (qui s'y connaît en jurys) ; ce jury sera chargé de l'évaluation : seuls les projets les « plus excellents » seront retenus. La sélection sera proposée au Premier Ministre qui distribuera les bonnes notes aux « plus audacieux » des plus « excellents ». Pas de souci donc : ce sont nos « pairs », compétents en matière scientifique, qui auront la main sur tout ; mais Valérie Pécresse (qui a été plus directe que ses compères sur ce coup-là) a bien précisé les choses : « le jury évalue, mais la décision revient au Premier Ministre », préparée par le Commissariat au Grand Emprunt. Bien sûr, en même temps, tout est ouvert à l'infini,

rien n'est piloté d'en haut, et seule l'excellence pure sera récompensée, elle « émergera naturellement » (la nature revenant régulièrement dans la bouche de nos interlocuteurs). Il a été demandé si les projets devraient être rédigés en anglais du coup (le jury étant international) : un blanc... puis « pas d'obligation », « pourquoi pas dans les deux langues, il faudrait faire traduire en anglais », « ce n'est pas bouclé »... (rappel : les premiers appels à projet doivent être lancés début juin...).

**La diapo sur les critères de sélection :**

- Qualité scientifique et caractère innovant
- Importance pour la stratégie du site et pour l'établissement
- Cohérence avec la SNRI, la stratégie des alliances, et les feuilles de route européennes
- Impact socio-économique
- Stratégie de valorisation
- Effet de levier sur l'effort de R&D privée
- Ouverture à la communauté scientifique
- Portage par les établissements et engagement sur les moyens récurrents

La ministre martèle qu'il n'y a « rien d'exclu a priori », mais quand même... une petite préférence pour deux critères : un « engagement dans une logique de visibilité » et dans la formation d'« alliances et de partenariats ». Dont on apprend un peu plus tard que s'ils sont privés, c'est encore mieux : « effet de levier », quand tu nous tiens.

Au détour du débat, on apprend qu'il y aura une « période probatoire » : « peut-être de trois ans », pour des projets allant de cinq à dix ans (ça non plus, ce n'est pas bouclé : les projets doivent présenter des budgets argumentés, mais on ne sait pas dans quelle fourchette ni pour quelle durée) ; parce qu'on peut être excellent un moment et ensuite se reposer sur ses lauriers ; alors ça, non, pas question : il faut avoir un engagement d'excellence dans la durée. Qui évalue qu'on est toujours excellent au bout de trois ans ? le « jury international » ? le Premier Ministre tout seul ? On est partis de la « réunion d'information » sans le savoir...

**La création de postes ?** Après l'exposé de la ministre, et après avoir lu le power point qui fait manifestement la chair de la réflexion du MESR, une question est revenue à plusieurs reprises : est-ce qu'on va pouvoir payer des gens ? Personne n'a osé demander si des créations de postes étaient prévues après que la ministre a re-précisé la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux (« l'idée, ce n'est évidemment pas de créer des postes *[rires]* ») et a eu cette jolie expression (ensuite régulièrement reprise par les messieurs) : « vous devriez vous estimer heureux, il existe une véritable *sanctuarisation* de la recherche », *i.e.* par rapport à l'ensemble de la fonction publique. La preuve d'ailleurs : sur les 35 milliards d'euros du grand emprunt, 22 milliards vont aller à la recherche. Chouette.

**La diapo (texte intégral), concernant les « équipements d'excellence », consacrée aux « dépenses éligibles » :**

■ Équipements	- Acquisition des équipements matériels - Constitution des équipements immatériels (ex : enquête et collecte de données)
■ Frais de fonctionnement	- Coûts d'exploitation - Fluides - Maintenance

On s'est interrogés : d'accord, si on est excellent, on va avoir de l'argent pour se payer des logiciels de traitement de données, mais il va bien falloir quelqu'un derrière l'ordinateur : c'est prévu ? Plein d'excellents chercheurs du monde entier veulent venir travailler dans nos excellents laboratoires, mais on ne peut pas les payer, on n'a pas d'allocations doctorales : ça va changer ? On nous a dit que c'était une vraie question, qu'en effet il fallait se demander comment « attirer et fixer les meilleurs doctorants et les meilleurs post-docs du monde entier », mais nous n'avons pas obtenu de réponse... M. Dubucs a félicité la dernière personne du public à s'interroger sur ce sujet : « vous posez une très bonne question, et très bien, je vous félicite ; en vous entendant, je suis totalement rassuré quant à l'évolution des SHS et leur potentiel d'excellence, vous savez poser des questions *[aucune réaction dans la salle]* » ; après une tirade assez longue, on a crû qu'il allait finalement y répondre... mais non, il en a juste proposé une reformulation (plus excellente visiblement) : « la question se pose : faut-il comprendre le mot 'équipements' en termes uniquement *chosistes* ? » M. Husson nous avait prévenus : Dubucs est « le plus conceptuel de la bande ». Quant au concept (plusieurs fois répété) de « fixation des docs/post-docs », il n'a jamais donné lieu à une réflexion « philosophique d'ensemble » sur la possibilité de créer des postes : ce n'est pas comme ça qu'on « fixe » les gens visiblement. Le discours est le suivant : « si vous êtes laboratoire d'excellence ou que vous obtenez des équipements d'excellence, les meilleurs viendront à vous ». CQFD.

Au total, entre les « briques » et les « maisons », le flou des réponses, on se sent un peu mal en sortant de la salle... D'autant qu'il y a quelque chose dans le ton des experts qui laisse perplexes : on veut nous « rassurer », il faut « dissiper les rumeurs »... et en même temps, régulièrement, on a l'impression que nos interlocuteurs se croient dans l'entre-soi des potes du cabinet, ils font des petites blagues (avec nous !) sur les SHS, qui sont un peu nulles, un peu « fourre-tout ». D'ailleurs ça s'est fini là-dessus : à 18h, le public n'en pouvait plus, un pot était prévu, et on nous invitait à sortir de l'amphi tout en continuant à nous donner des non-informations. Les experts étaient à la tribune, le public était de plus en plus debout... « ah la la, les SHS sont bien à la hauteur de leur réputation : ils n'attendent jamais la fin des cours ! », a dit M. Dubucs, dans le micro.

Isabelle Clair, Wilfried Rault, Olivier Roueff – personnels SHS

# *La recherche patrimoniale en physico-chimie au ministère de la Culture.*

La recherche va se nicher dans des lieux où on ne l'attend pas vraiment, par exemple, au ministère de la Culture et de la Communication (MCC). Et pourtant, près d'un quart des emplois statutaires y sont dévolus aux filières scientifiques (conservation, documentation, recherche), un tiers, si on y rajoute les enseignants chercheurs. Ces proportions ne sont guère modifiées si on y inclue les emplois contractuels dans les EPA, EPIC et associations, en particulier les 2000 archéologues de l'INRAP.

Malgré ces taux, on ne peut pas dire que le MCC brille par sa politique de recherche. Il existe bien un conseil ministériel à la recherche, mais il ne se réunit plus depuis 2002. Le département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie se contente de gérer les différents appels à projet (européens et nationaux), sans vision prospective. Les services opérateurs participants à la recherche sont attaqués dans leurs missions et leur existence propre : dilution du CNAU dans le cadre de la RGPP et menace sur le CNP; délocalisation des laboratoires patrimoniaux (C2RMF, LRMH, CRCC); refus de pérenniser le CICRP. Ces attaques mettent à mal la mission recherche du ministère et participent à son démantèlement.

En ce sens, les attaques contre le C2RMF, dernier opérateur mutualisé au service de l'ensemble des musées, participent à la casse du réseau muséal.

Fin 2006, la France signe un accord avec l'émirat d'Abou Dhabi sur la création d'un musée universel à Abou Dhabi appelé Louvre Abou Dhabi, moyennant finance sonnante et rébuchante (près d'un milliard d'euros sur trente ans). Pour désamorcer les critiques à ce projet et surtout à son volant financier, le ministère doit trouver au plus vite une justification à l'emploi de la manne ainsi récoltée. Ce sera, l'aménagement de réserves modernes pour les collections des musées parisiens situés en bord de Seine, et donc inondables. Pour pouvoir vendre ce projet aux collectivités locales susceptibles d'accueillir le nouveau bâtiment, le ministère décide d'y adjoindre d'office ces laboratoires patrimoniaux (C2RMF, LRMH, et CRCC). Selon les règles usuelles de l'administration, un premier rapport est demandé, bientôt suivi d'un second, puis d'un troisième, un quatrième, etc. Aujourd'hui, on en est au sixième ou septième, difficile à dire, vu les rapports publiés ou non. Toujours est-il que le personnel n'adhère toujours pas au projet.

Beaucoup ont cru que l'opposition était due à la position actuelle du C2RMF au sein du palais du Louvre. Si l'emplacement auprès du musée du Louvre joue un rôle non négligeable, ce n'est pas du à la beauté des lieux, mais bien pour des raisons pratiques. Le centre de recherche et de restauration des musées de France est un service à compétence nationale qui mène un travail de recherche et de restauration pour l'ensemble des musées français.

Dans ce cadre, le musée du Louvre peut être vu comme un grand équipement dans le domaine muséographique. Plus grand musée de France, voire du monde, il regroupe en son

sein sept des grands départements patrimoniaux sur les quinze. Ses conservateurs et personnels scientifiques ne se limitent pas à l'étude de leurs collections propres, mais ont une mission d'assistance pour l'ensemble des musées. Il est fréquent qu'un conservateur responsable d'un musée de province vient faire étudier une œuvre chez nous, et profite de la proximité du Louvre pour avoir l'avis de son collègue du Louvre, en plus de l'avis des physico-chimistes.

A proximité immédiate, on trouve d'autres organismes et services liés aux musées et au patrimoine. Naturellement le ministère et ses services, mais aussi l'institut national d'histoire de l'Art, l'institut national du patrimoine (formation conservateur), l'école du Louvre, les musées d'Orsay et de l'Orangerie, le musée des arts décoratifs, etc. C'est aussi plusieurs milliers de professionnels qui se côtoient quotidiennement. Créant ainsi l'équivalent d'un vaste campus, même si on se trouve dans un cadre urbain.

Comment recréer alors ailleurs un cadre équivalent sans la présence du musée du Louvre et de ses personnels ? Cette gageure ne semble pas gêner nos décideurs, qui voient dans ce déménagement programmé l'occasion de créer des synergies entre les différents acteurs (chercheurs, conservateurs, restaurateurs), selon le postulat que pour résoudre un problème, il suffit de le déplacer.

Nous y voyons pour notre part surtout une attaque contre la recherche physico-chimiste dans le domaine des musées et l'occasion de casser des équipes fonctionnant depuis plusieurs années.

L'opposition n'est pas venue que des personnels, mais aussi d'où nos responsables ministériels ne l'attendaient pas, du CNRS. En effet, notre centre héberge depuis 1996 une unité mixte de recherche (UMR171). Les liens sont anciens, puisque, dans l'après guerre, c'est le CNRS qui offrit un poste permanent à la directrice de ce qui n'était encore que le laboratoire du département des peintures du Louvre. Les collaborations se sont renforcées dans les années 80, en particulier autour de l'implantation de l'accélérateur Grand Louvre pour l'analyse et l'expertise des œuvres d'art (AGLAE) dans les futurs locaux du laboratoire sous le Louvre, avec l'appui d'autres organismes comme le CEA. L'unité mixte de recherche a permis d'autres rapprochements comme la création d'un pôle de datation réunissant quatre méthodes (datation par luminescence, radiocarbone, archéomagnétisme et dendrochronologie) en un même lieu, ce qui est exceptionnel à l'échelle internationale. Cette relation fructueuse a été récompensée par la médaille d'argent reçue en 2008 par le directeur de l'UMR, P. Walter.

C'est autour d'AGLAE que les oppositions vont se cristalliser. Si les techniques mises en œuvre sont d'usage courant en physique des solides ou des matériaux, son emplacement au cœur d'un musée permettant l'accès aux œuvres dans un environnement sécurisé est un plus aux yeux du CNRS. A contrario, les responsables du ministère de la Culture comprennent que c'est un plus dans le nouveau projet, sans concevoir la difficulté de déménager un tel équipement. Un premier incident a lieu fin



2008, lorsque, au cours de l'évaluation à mi-parcours, la directrice des musées de France annonce tout d'un coup le déménagement de l'ensemble du laboratoire, y compris AGLAE. Par deux fois, le CNRS fait des propositions sur l'avenir du C2RMF et de l'UMR au MCC, la deuxième fois lors d'une rencontre entre Bréchnignac et Mitterrand, sans recevoir aucune réponse. Le divorce semble consommer alors que se rapproche la préparation pour le renouvellement de l'UMR prévu en décembre 2011. Une solution de repli est déjà envisagée pour le personnel CNRS (7 chercheurs et 6 ITA) dans une université parisienne, tandis que le devenir des autres personnels (7 conservateurs, 41 ITA Culture, 1 ITA CEA, 2 MCF) est des plus flous. Le dé-

part de l'UMR va provoquer la destruction d'équipes et l'abandon pour le ministère de la Culture de plusieurs thématiques comme l'or, la taphonomie et dégradation de l'os et l'ivoire, les cosmétiques anciens.

Dernière minute : il vient d'être annoncé, jeudi 10 juin, aux syndicats que les ministres de la Culture et de la Recherche doivent se rencontrer dans les prochains jours et missionner conjointement sur le sujet MM Fuchs, président du CNRS, et Belaval, directeur général des Patrimoines. Un rapport de plus... ?

Antoine Zink

## **Annexe**

Parmi les emplois scientifiques, un peu moins de 500 ITA émargent au programme 186 - recherche culturelle et culture scientifique de la mission interministérielle Recherche (ex-BCRD culture). Les statuts des corps de recherche (TR, AI, IE et IR) sont proches de ceux des EPST et des universités. Ils sont réunis sous une BAP unique "Sciences et techniques appliquées aux domaines culturels" divisée en trois spécialités 1-sciences humaines et sociales, 2 -sciences appliquées aux sciences humaines et sociales, 3- programmation, évaluation et valorisation de la recherche.

Lors de la création des IT culture au début des années 90, il n'a pas été jugé utile de créer en parallèle des corps de chercheurs (CR, DR) vu le faible nombre de poste. Ce rôle est en partie dévolu aux conservateurs et conservateurs généraux dans des domaines restreints des SHS (histoire de l'art, archive, archéologie). Cela conduit à ce qu'un certain nombre d'IR assument pleinement des missions dévolues aux chercheurs dans les EPST.

## **Sigles**

CNAU - Centre national d'archéologie urbaine

C2RMF - Centre de recherche et de restauration des musées de France

LRMH - Laboratoire de recherche des monuments historiques

CRCC - Centre de recherche et de conservation des collections

CICRP - Centre interrégional de conservation et restauration du patrimoine

CNP - Centre national de la préhistoire

INRAP - Institut national de recherche en archéologie préventive

MCC - Ministère de la culture et de la communication



# *Recherche et Enseignement Supérieur. Quelles batailles à mener ensemble et quelles perspectives à construire? Contribution au débat de la journée d'étude du 19 mai 2010*

« Plusieurs aspects sont à considérer dans le cadre d'un débat général de fond tel que nous pouvons l'organiser à un échelon confédéral, notamment la question fondamentale de savoir si, comme l'affirme le camarade de Saclay qui vient de s'exprimer, la CGT doit ne se placer qu'au plan revendicatif, par exemple pour les salaires, les statuts et l'emploi, où si nous devons être aussi « force de proposition ». Personnellement, je considère indispensable d'être « force de proposition ». Mais pas n'importe comment, ni dans n'importe quel contexte. Sous peine de risquer de se faire embarquer dans la politique gouvernementale, nous ne pouvons être vraiment force de proposition que si nous prenons le problème à sa base.

Pour cela, il faut considérer l'indispensable conjonction entre les politiques industrielle, agricole et sociale de la France (voire aussi sa politique de défense et sa politique internationale) et la question du lien entre l'organisation de la recherche en France (recherche publique comme recherche privée) et celle de l'enseignement supérieur (au-delà des universités). C'est le thème de notre journée.

Avant tout, il faut qualifier ce que l'on peut entendre par « recherche » en identifiant bien ses deux volets : d'une part la recherche appliquée (celle qui tend à trouver des solutions à des questions précises), d'autre part la recherche fondamentale (celle sur laquelle s'appuie et s'appuiera toujours la recherche d'application). Ces deux volets ne sont rien l'un sans l'autre, mais ils fonctionnent à des échelles différentes.

Le propre de la recherche fondamentale est de n'avoir pas d'objectifs précis à atteindre. En revanche, elle doit ouvrir des voies nouvelles, des manières de faire et d'interroger originales, elle doit dégager de nouveaux espaces de recherche. Les nouvelles connaissances qui en sont issues n'ont qu'exceptionnellement des applications qui soient immédiatement mises en œuvres par ceux là même qui les ont élaborées. La plupart des « grandes découvertes » (notamment celles couronnées par des « prix Nobel ») sont la consécration et la reconnaissance de sujets non précisément identifiés en tant que tel au départ des recherches. L'expression « les chercheurs cherchent, les techniciens trouvent », parfois prise ironiquement par certains, a toute sa valeur et montre leur indissociable complémentarité, tant la recherche actuelle est liée au travail d'équipes composées.

Or, avec une idéologie de la recherche fondée sur les notions d'excellence, de performance, de réussite, qu'elles soient à court ou à moyen termes, on est aux antipodes de la recherche fondamentale qui doit explorer avec risque et travailler aux marges, au-delà des idées préconçues et des effets de mode ou de besoin immédiat. En effet, comment évaluer l'« excellence » d'une recherche qui ne verrait ses applications éventuelles se mettre en place que des dizaines d'années plus tard. Seuls d'autres chercheurs peuvent, collectivement, évaluer la valeur d'une démarche de ce type, indépendamment des résultats du moment.

Avec une pratique de la recherche selon ces critères idéologiques d'excellence, martelés à longueur de temps et de lois depuis des années, on est aux antipodes des besoins et on se dirige vers un système où domineront d'ici peu (et c'est déjà le cas dans plusieurs secteurs comme nous l'avons vu tout à l'heure) la pensée unique et la conformité politique et académique.

L'« excellence » conduit à l'abandon des autres (non pas les « médiocres », qui ne sont de fait que l'autre face de la même médaille, mais ceux qui ne se projettent pas dans ce système et font de la résistance à la démagogie des sirènes officielles). A une époque où la défense de la « biodiversité » est tellement mise en avant, il serait temps que l'on se préoccupe de l'indispensable « diversité de la pensée ». C'est très grave pour l'avenir de la recherche en général, y compris à court terme, car cela brise élans et transmissions des connaissances et de savoir-faire spécifiques.

Aujourd'hui, par exemple, se pose la question du « pilotage » de la recherche, soit disant en lien étroit avec des outils stratégiques permettant au pouvoir en place (quel qu'il soit) de dire là où est l'intérêt général. Comment se définit cet intérêt général (en France, en Europe, dans le monde ?), et quel est-il ? Est-ce celui de toute la population, d'un groupe particulier (le « secteur économique » par exemple) ? Quoiqu'il en soit, et quelle que soient sa valeur et sa pertinence, cet « intérêt général » ne doit pas devenir majoritaire, voire exclusif, en ce qui concerne les programmes de la recherche fondamentale, précisément du fait que la recherche fondamentale ne peut, par nature, être évaluée dans ses modalités par d'autres que par les chercheurs eux-mêmes. Ni les « politiques », ni les citoyens ne peuvent, seuls, imaginer ce qui peut se jouer à ce niveau de conception. La réalité des voies de la recherche fondamentale dépasse la fiction.

Si cet « intérêt général » peut entrer en ligne de compte dans l'élaboration des programmes que les chercheurs élaborent dans leurs terrains et laboratoires, c'est donc plutôt par le biais du dialogue démocratique à organiser structurellement entre les citoyens et les chercheurs (au sens large du terme). C'est pourquoi des débats ouverts doivent s'emparer des questions fondamentales et que des « comités d'éthiques » regroupant chacun sont nécessaires.

Il faut en effet articuler les besoins généraux (nationaux et internationaux), les besoins sociétaux, et les besoins de la communauté scientifique. Cette articulation doit déboucher sur une politique de financement national tenant compte de cette pluralité de besoins.

Or, actuellement et depuis environ une dizaine d'années, à quoi assiste-t-on ?

Du point de vue du financement, deux tendances viennent s'épauler et se renforcer dans leur caractère néfaste : d'une part la notion grandissante de recherche sur projet (avec

l'ANR comme chef d'orchestre officiellement réputée « indépendante » car extérieure, alors que les financements croisés et transdisciplinaires peuvent très bien se faire en interne entre les EPST), d'autre part l'affichage d'un objectif de 3% du PIB, qui est un leurre dans la mesure où ce taux est largement abondé par le fameux « Crédit-impôt-recherche » (CIR). La conséquence directe est (outre la question de la « pensée unique » évoquée plus haut) l'appauvrissement des crédits permanents indispensables aux programmes longs, ainsi que l'effet d'aubaine qui fait que certaines entreprises tirent profit de ce crédit d'impôt tout en fermant leurs unités de recherche (voir par exemple Sanofi). Avec, à la clef, une précarisation massive des emplois.

Il ne s'agit pas là d'un effet pervers d'un système qui serait mal appliqué, mais bien d'une stratégie volontaire. Celle-ci s'appelle la SNRI. Le pouvoir en place a commencé par désorganiser le système de recherche (avec le « pacte pour la recherche », l'ANR et l'AERES, agence d'évaluation, composée de membres nommés et se substituant aux instances statutaires des organismes de recherche) et celui de l'enseignement supérieur (avec la LRU, donc l'effet immédiat et principal est de rendre les universités concurrentes et non plus complémentaires, ce qui est préjudiciable aussi bien pour la qualité des enseignements et celle des relations entre enseignement supérieur et recherche). Il parachève ce « détricotage » en recomposant le tout par cette SNRI dont la marque visible est le système des « Campus », des « PRES », des « RTRA », des « pôles de compétitivité », etc. (tous évidemment d'« excellence » ! et où sont les autres ?), complété par les « Alliances » alliant public et privé, non pas pour optimiser la recherche, mais pour mettre les uns et les autres (public et privé confondu) au service étroit et immédiat de quelques grands groupes influents, aux actionnariats puissants.

Ce système (véritable « stratégie nationale » en effet) pousse à la reconfiguration du système de recherche et d'en-

seignement supérieur sur des bases de précarité (multiplication des contrats courts coupant court à la transmission des savoirs), de pilotage politique de la pensée créatrice en recherche (pensée unique) et, pour finir de déni de démocratie (peu à peu, toutes les nouvelles instances sont gérées et contrôlées par des comités de nommés et non plus à parité d'élus des personnels).

Devant un tel panorama il semble « simple » d'argumenter et d'étayer nos revendications ou nos propositions. Or, un des problèmes auxquels nous sommes confrontés, est précisément que nombreux sont les collègues de la recherche (publique et privée) ou de l'enseignement supérieur qui cèdent aux sirènes de la démagogie de l'excellence. Chacun pense en être ... jusqu'au jour où il se rendra compte que non, que les unités fondent comme neige au soleil et que les universités font peau de chagrin, que les postes permanents deviennent exception et, qu'en définitive, leur métier d'ingénieur et de technicien, de chercheur ou d'enseignant-chercheur a perdu son sens profond.

C'est bien pourquoi nous devons aborder entre nous ces questions de fond et nous positionner clairement pour pouvoir faire valablement des propositions qui étayent nos revendications immédiates en les plaçant dans une perspective à long terme et une réflexion confédérale. »

Philippe Soulier



## Résultats des élections aux CAP INSERM 2010-2013 :

### Un succès massif du SNTRS CGT largement en tête à l'INSERM !

Les résultats des élections aux CAP INSERM 2010 montrent la très large confiance de l'ensemble des personnels vis-à-vis du SNTRS CGT qui redevient très largement le premier syndicat (avec 37,8%, plus 11,8%) pour l'ensemble Chercheurs-ITA. Il obtient 14 élus au total.

Le SNTRS CGT va ainsi doubler le nombre de ses représentants au Comité Technique Paritaire Central (CTPC) de l'INSERM, passant de 2 à 4 sièges, dont un pour le collège Chercheur, ce qui est une première !

CAP Chercheurs + ITA	SNTRS	SGEN	SNIRS	SNCS	CFTC
2001	31,8	27,1	16,6	18,6	5,9
2004	29,3	24,6	16,8	20,5	8,8
2007	26,0	28,5	15,3	17,4	12,8
<b>2010</b>	<b>37,8</b>	<b>23,9</b>	<b>13,8</b>	<b>16,5</b>	<b>8,0</b>

#### Collèges ITA :

Le SNTRS CGT confirme sa première place chez les ITA avec 48,6%, plus 13,1%. Le SNTRS CGT est largement en tête dans toutes les CAP ITA.

CAP ITA	SNTRS	SGEN	SNIRS	CFTC	SNCS
2001	44,4	28,9	16,5	9,5	0,7
2004	40,1	24,9	19,3	14,7	
2007	35,5	28,0	15,4	21,1	
<b>2010</b>	<b>48,6</b>	<b>24,0</b>	<b>14,7</b>	<b>12,7</b>	

#### Collèges Chercheurs :

Le SNTRS CGT progresse très sensiblement chez les chercheurs avec 19,5% soit une progression de 8%.

Chez les Directeurs de Recherche, le SNTRS CGT dépasse pour la première fois les 10%, avec 12,2%, plus 6,6% (pas d' élu).

Chez les Chargés de Recherche, le SNTRS CGT devient même le deuxième syndicat avec 25,5% (plus 9,5%) et garde 1 élu en CR1. Il passe devant le SGEN CFDT (20,1%) et devant le SNIRS CGC (11,3%) et derrière le SNCS FSU (43,1%)

CAP Chercheurs	SNTRS	SGEN	SNIRS	SNCS
2001	11,6	24,1	16,9	47,4
2004	13,2	22,5	13,2	51,1
2007	11,4	29,4	15,2	44,0
<b>2010</b>	<b>19,5</b>	<b>23,8</b>	<b>12,3</b>	<b>44,4</b>

## *Retour sur les raisons de ces résultats : plus de deux ans de campagne d'informations et de mobilisation !*

### **A l'INSERM, si tu veux être informé, il n'y a plus que le SNTRS CGT pour le faire !**

Aussi bien pour les chercheurs que pour les ITA, le SNTRS CGT est le SEUL syndicat à fournir régulièrement des informations sur ce qui se passe à l'INSERM, l'administration et les autres syndicats ne le faisant plus.

Cela est vrai pour les résultats des travaux des Commissions Scientifiques Spécialisées (CSS), en particulier les classements des demandes de création d'équipes ou d'unités, avec les notes de l'AERES : dès la fin d'une CSS ou du Conseil Scientifique (CS), le SNTRS CGT diffuse ces classements à tous les personnels des unités concernées, et nous sommes les seuls à le faire ! Il faut noter que souvent les autres élus syndicaux des CCS ou du CS se réfugient derrière une soi-disant règle de confidentialité pour ne rien faire, et cela fait maintenant plusieurs années que les « comités de liaison » du SNCS pour les CSS ou le CS INSERM n'existent plus ! Si bien que maintenant, il est admis et reconnu par de nombreux chercheurs et ITA, et aussi par de nombreux Directeurs d'unités, que s'ils veulent une information sur leur propre unité, il n'y a plus que le SNTRS pour leur répondre ! Et on est ainsi passé d'une reconnaissance pour l'information donnée à un soutien plus visible et même à un vote SNTRS en CAP ! Reste qu'il y a encore peu de chercheurs à adhérer au SNTRS CGT alors que le potentiel de soutien devient de plus en plus important !

### **Le SNTRS CGT est le seul syndicat à avoir clairement dénoncé la mise en place de l'Aviesan !**

Ces résultats montrent qu'il existe bien à l'INSERM une forte opposition des personnels aux récentes réformes du gouvernement visant à soumettre la recherche publique aux intérêts à court terme de l'industrie avec notamment la création de l'Alliance Nationale des Sciences de la Vie et de la Santé « Aviesan ».

Le SNTRS CGT a été le seul syndicat à dire clairement son opposition à la politique de découpage de l'INSERM en « Instituts Thématiques » puis à la création de l'Alliance Aviesan !

En 2008, à l'arrivée de Syrota, le discours pour expliquer ses réformes était pour « simplifier » le système français de la recherche biomédicale, pour favoriser les « coopérations » entre les différents organismes, en particulier avec le CNRS ; ... et que pour les personnels INSERM, rien n'était changé, et même, que l'INSERM était le mieux placé car ayant été choisi pour être à la tête de la nouvelle Alliance ! Il faut reconnaître que ce discours a trouvé à l'époque un certain écho chez nombre de chercheurs INSERM, pensant sans doute être ainsi les mieux placés par rapport au CNRS. De même, on a pu constater des hésitations de la part de certains syndicats et de leurs élus, particulièrement ceux du CS INSERM (du SNCS et du SGEN), pour lesquels ce n'était pas l'Alliance qui fallait condamner mais le fait qu'elle n'était pas démocratique car sans élus des instances scientifiques !

Là encore, nos informations (Compte Rendus des CSS, des CS, des Conseils d'Administration, tracts sur ces réformes, ...)

ont permis petit à petit de faire prendre conscience aussi bien aux chercheurs qu'aux ITA, que cette nouvelle Alliance n'était pas de la « coopération » mais du pilotage direct du gouvernement au service des intérêts à courts termes de l'industrie pharmaceutique !

### **La CGT, associant recherche publique (SNTRS INSERM et CNRS), recherche pharmaceutique (CGT Sanofi-Aventis) et Hôpitaux (CGT Santé) a rencontré en janvier 2010 A. Syrota, PDG de l'Aviesan !**

Cette initiative montre l'intérêt d'un syndicalisme confédéré permettant d'analyser ensemble les conséquences de la mise en place de cette Alliance aussi bien pour les personnels de la recherche publique et ceux de la recherche pharmaceutique, lesquels sont confrontés à des fermetures de centres de recherche en France et à des centaines de licenciements, et aussi ceux des Hôpitaux qui sont face à la réforme Bachelot avec là aussi de nombreuses fermetures de centres de soins. La CGT se doit aussi de réfléchir tous ensemble à des propositions de véritables coopérations entre ces trois secteurs d'activités ! Là aussi, la CGT est la seule confédération à pouvoir faire ce type de démarche interprofessionnelle !

Ces résultats des élections aux CAP sont l'occasion d'affirmer à la Direction que les personnels de l'INSERM ne veulent pas être les sous traitants des industriels, que la recherche ne peut fonctionner suivant la loi de la jungle.

### **Le SNTRS a mené une campagne d'explication et de mobilisation sur le classement régional des ITA : « Etes-vous A ou B ? »**

Depuis 2005, la direction de l'INSERM a mis en place un classement régional des ITA (A ou B) lequel est utilisé par la DRH lors des réunions de promotion des CAP pour exclure de fait les dossiers de tous les agents classés B ! Après avoir dénoncé cette situation dans les CAP avec nos élus, nous nous sommes aperçu que la plupart des ITA ne connaissaient pas ce système de classement et évidemment ignoraient leur situation personnelle ! Nous avons alors lancé une pétition SNTRS par mail à tous les ITA leur demandant « Etes-vous A ou B ? » afin d'exiger la transparence de ce classement dans le dossier personnel de l'agent ! Nous avons eu environ 600 réponses positives sur plus de 2800 ITA ! Nous avons ensuite mené une campagne lors des 2 mois où les agents remplissent leur dossier et ont les entretiens avec leur hiérarchie pour qu'ils exigent de connaître leur « note » auprès des responsables RH en région ! Cette campagne s'est poursuivie lors des réunions des CAP et cela durant 2 ans jusqu'aux élections aux CAP 2010 ! Notre profession de foi SNTRS pour les ITA avait pour titre « Etes-vous A ou B » et, à ce jour, nous pouvons dire que, grâce à cette campagne du SNTRS, les ITA INSERM savent maintenant la signification de la note A ou B, et ils n'hésitent plus à exiger de la connaître auprès des RRH. Ils font aussi pression sur leurs Directeurs d'Unités. Si bien que nous avons même reçu des lettres d'ITA de centres de recherches au PDG de l'INSERM protestant sur le fait que leur DU n'a pas pu se rendre aux ré-

unions régionales ce qui s'est traduit par le fait que les ITA de ces unités ne pouvaient être défendus !

Cette campagne s'est accompagnée aussi d'une augmentation importante des demandes de défenses individuelles (mobilités, harcèlement, H&S, ...) auprès du SNTRS, ce qui a impliqué de mieux s'organiser pour y répondre, pour accompagner les agents, avec les élus en CAP, avec nos militants SNTRS locaux aussi bien INSERM que CNRS !

Le vote de près d'un ITA votants sur deux pour le SNTRS CGT signifie donc le large soutien des personnels ITA à cette campagne pour obtenir toute la transparence sur les classements régionaux des agents pour les promotions en CAP.

La préparation des élections aux CAP et cette campagne sur le classement régional se sont aussi traduites par un flux régulier de nouvelles adhésions ITA au SNTRS. Mais il y a encore un grand décalage entre le vote SNTRS et le niveau d'adhésion

des ITA au SNTRS !

### **Etre plus nombreux au SNTRS pour relever ces défis !**

Ces résultats montrant la confiance des personnels ITA et chercheurs pour le SNTRS CGT nous donnent de grandes responsabilités pour continuer à les informer, pour mieux les défendre mais aussi pour les mobiliser afin de revenir sur ces réformes remettant en cause aussi bien les statuts des personnels que notre outil de travail qu'est l'INSERM.

Jean KISTER  
Secrétaire Général Adjoint  
Secrétaire de la Section Nationale INSERM

## *Les suites à notre communiqué du 14 Avril 2010 sur la délocalisation des données personnelles des salariés du CNRS à l'étranger.*

Cet article (disponible sur notre site à l'adresse:

<http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/sntrscqt/spip.php?breve87>) a été repris dans une dépêche de l'AEF le 23 Avril 2010 suivi moins d'une heure après d'un démenti de Xavier Inglebert le Directeur Général Délégué aux Ressources du CNRS, toujours sous forme de dépêche AEF.

Notre article portait sur la mise en œuvre de traitements et éventuellement de la délocalisation de données issues de BFC et Sirhus dans des pays à bas coût tel que le Maroc. Voici un bref rappel du contexte: « Le 17 décembre 2009, le CNRS a signé un contrat d'un montant de 48 millions d'euros, attribuant, pour une durée de 6 ans, la maintenance et l'infogérance de son système d'information aux sociétés Capgemini, Logica, et Bull. Ainsi, le système d'information comptable et budgétaire (applications BFC) d'une part, et le système d'information pour la Gestion des Ressources Humaines et de la Paie (Sirhus) d'autre part, se retrouvent entièrement externalisés....

Les sociétés Capgemini, Logica, et Bull, possèdent des filiales au Maroc. Elles auraient obtenu le contrat d'infogérance du CNRS, en proposant l'externalisation d'une partie de leurs activités au sein de leurs filiales marocaines, l'utilisation de services informatiques « offshore » permettant une réduction des coûts. Ce type de procédure

est inédit pour l'instant au sein de la fonction publique».

Nos craintes sur ce sujet, ont pour sources le recoupement d'un faisceau d'informations allant dans le sens d'une sous-traitance au Maroc. Il nous est cependant difficile d'obtenir la preuve formelle, le sujet étant particulièrement sensible. Nous avons travaillé en coopération avec la CGT de CapGemini qui nous a apporté une meilleure connaissance du fonctionnement et des procédures en vigueur dans cette société.

Nous avons obtenu une entrevue avec Mr Xavier Inglebert sur ce sujet. Nous lui avons posé des questions très précises sur les traitements et l'organisation de certaines procédures, nous sommes actuellement en attente de ses réponses. Nous avons demandé et obtenu le cahier des charges établi par le CNRS concernant l'appel d'offre sur le marché d'infogérance de son système d'information.

Il n'est noté à aucun moment dans ce document, que la société détentrice du marché devra effectuer l'ensemble de ses traitements et stockage d'informations sur le territoire national. Bien au contraire, on relève dans le cahier des clauses techniques: « le CNRS n'impose aucune contrainte en termes de localisation des infrastructures ».

Pour l'instant, nous n'avons obtenu que des « assurances orales » de la part de

Xavier Inglebert sur le fait qu'aucun traitement, ni stockage d'informations personnelles des agents n'est effectué dans des pays à bas coût, et des assurances « orales » de répondre à nos questions... Nous avons demandé au CNRS pour confirmer ses dires, de nous fournir le dossier correspondant aux réponses des sociétés Capgemini, Logica, et Bull, faites à cet appel d'offre, nous l'attendons toujours.

Les dérives possibles lors d'une externalisation sont nombreuses et en particulier le recours à la sous-traitance par les détenteurs du marché (ce cas est prévu dans le cadre du contrat infogérance CapGemini). Ces sous-traitances en cascade rendent opaques, pour l'établissement donneur d'ordre (le CNRS), les procédures mises en œuvre par les détenteurs du marché et leurs sous-traitants.

Notre action devra être poursuivie tant que nous n'aurons pas l'assurance écrite sur les garde-fous que comptent mettre en œuvre l'établissement contre de telles dérives.

Josiane Tack

# Echos des sections

## *Discussion et réflexion entre collègues statutaires et précaires à l'initiative du SNTRS-CGT sur la traçabilité, le contrôle ou « flicage » des ITA au service des marqueurs moléculaires du CEF (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive)*

Nous sommes inquiets de l'évolution de tous les dispositifs de contrôle de notre travail. Si cela continue, bientôt, nous y passerons plus de temps qu'à notre travail de recherche.

En effet, dans notre service commun de biologie moléculaire, depuis de nombreuses années déjà, chacun remplit sa feuille de présence comptabilisant chaque mois ses manips, afin de facturer aux équipes ce qu'elles dépensent. Le cahier de laboratoire officiel est aussi obligatoire dans lequel tous les détails de nos expériences sont consignés, démarche qualité et traçabilité oblige.

Mais depuis, le contrôle bureaucratique de notre travail se met en place de façon de plus en plus insidieuse. Une collègue, précaire d'un contrat européen (ERC), est contrainte de remplir des fiches d'activités mensuelles et de les renvoyer en ligne et sous forme papier au service dédié de la Délégation Régionale. Une autre, travaillant pour un contrat ANR, doit utiliser un logiciel CIRAD de contrôle de ses heures de travail en spécifiant quand elle ne travaille pas pour ce projet, si elle fait autre chose ou si elle est en congés ! On lui a précisé qu'au début le système serait souple avant de devenir obligatoire.

Depuis peu, une nouvelle procédure est demandée par la comptabilité : une fiche d'utilisation (et non de réservation qui existe aussi) pour chaque appareil (thermocycleurs de PCR, centrifugeuses, etc.) contrôlant qui est l'utilisateur, pour quel projet, à quelle date et la durée. La traçabilité a été invoquée mais pas seulement, il faut aussi rendre des comptes à l'ANR, il faut que ceux qui paient sachent comment le matériel qu'ils ont financé, est utilisé !

Jusqu'où irons-nous dans la justification à coup de chiffres et d'indicateurs ? Notre travail deviendra-t-il complètement « saucissonné » entre les différents contrats ? Combien d'agents seront spécialement affectés pour voir si en additionnant les %, on atteint bien ou ne dépasse pas notre taux pour le ou les projets ? Et si la somme des % respectifs ne correspond pas à la réalité qu'advient-il ? Par exemple, une personne déclarée à 100% sur un projet ERC et qui participe au fonctionnement général du labo, cela a pour conséquence ou bien d'être à 90 ou 80% seulement sur le projet ou à 110 ou 120% globalement !

Après les critères « bibliométriques » pour les chercheurs, allons-nous connaître nous aussi des critères quantitatifs pour évaluer notre efficacité, notre rentabilité ? Combien pourraient valoir l'heure de PCR ou le microgramme d'ADN extrait quant à l'obtention d'une prime de productivité ?

Enfin, dans le contexte actuel où la direction du CNRS s'apprête à modifier le décret statutaire qui pourrait inscrire dans le marbre l'évaluation hiérarchique des ITA sur la base d'un contrat d'objectif, quoi de plus performant que des tableaux et des indicateurs directement comparables d'une année à l'autre !

Lors de notre prochaine réunion du service, nous verrons comment résister à cette remise en cause de nos conditions et collectif de travail.

Patricia Sourrouille et Chantal Debain.

## *Bureau de la section SNTRS de Paris 6 – Jussieu*

La section de Paris 6 est engagée depuis le début novembre dans la campagne précarité menée par le SNTRS. Nous avons été confrontés à plusieurs difficultés et interrogations que nous n'avons que partiellement résolues et que nous souhaitons porter à la connaissance de l'ensemble du syndicat.

Nous avons commencé par convoquer en novembre dernier une intersyndicale à Jussieu sur le thème de la précarité. La plupart des organisations syndicales étaient présentes mais n'étaient apparemment pas vraiment au courant de l'appel à mobilisation issu de l'intersyndicale ESR. La réunion a décidé d'envoyer un mail intersyndical à tous les personnels diffusant le questionnaire et de produire un tract sur les droits des précaires. Nous avons repris pour l'essentiel un tract du SNTRS de décembre sur le sujet. Seuls la CGT et quelques militant-e-s de la FSU et de SUD étaient présents pour distribuer ce tract.

Malgré nos nombreux appels, dans le mail, dans le tract et aux cours des petites AG qui ont eu lieu en novembre-décembre, nous n'avons pas eu de retour de la part de précaires en difficulté ou souhaitant agir collectivement.

Nous avons donc décider d'organiser des réunions d'UFR et/ou labos s'appuyant sur les résultats de l'enquête précarité. Nous avons tenu trois réunions en biologie, en mathématiques et en chimie en février-mars, en lien avec le Snesup et parfois SUD. Une quatrième doit avoir lieu en physique.

En biologie, les camarades ont eu l'accord de l'UFR pour envoyer un mail à tous les personnels. Une quinzaine de personnes, dont une moitié de précaires, post-docs ou administratifs, ont participé. En mathématiques, la réunion a été annoncée par tracts et affichages. Un mail a été envoyé à tous les thésards. Les permanents ayant des responsabilités dans la gestion de l'UFR ou des labos ont contesté les chiffres de précarité à l'UPMC, au CNRS et à l'INRIA annoncés dans le tract, estimant que les maths étaient préservés. La réunion a rassemblé 9 personnes, dont deux précaires BIATOSS. En chimie, la réunion a été annoncée par tracts et affiches, elle a rassemblé une dizaine de personnes, toutes permanentes. Elle a permis de prendre connaissance d'un cas de précaire en difficulté.

En biologie et en maths, les réunions ont permis aux précaires présents de témoigner sur leur situation et d'identifier des problèmes récurrents (paiement des vacances, problèmes avec les ASSEDIC). En chimie, elle a essentiellement analysé les résultats du questionnaire, encore peu connus des permanents.

Notons qu'aucun thésard n'a participé à ces réunions. Les discussions avec eux montrent qu'ils et elles ne se sentent pas concernés par la précarité avant la troisième année de thèse et le début des galères des ATER, post-docs, auditions etc.

Nous tirons un bilan très positif de ces réunions. Elles ont permis d'avoir une intervention locale bien ancrée dans les préoccupations des collègues, de toucher par les tractages et les discussions des personnels que nous ne touchons pas d'habitude. Par contre, nous étions un peu légers en terme de perspectives d'action. Les contacts que nous avons pris avec les quelques précaires ayant participé ne semblent pas suffisants pour monter un collectif de précaires. Aucun d'entre elles et eux ne s'est syndiqué pour l'instant.

A l'heure actuelle, nous avons décidé d'organiser une réunion de formation sur les droits des précaires et une assemblée générale sur la précarité, que nous convoquerons par lettre via la liste électorale de la CAP non-titulaires de l'UPMC (en plus des moyens habituels). Nous avons écrit un projet de lettre ouverte à la présidence de l'UPMC et aux délégations régionales CNRS et INSERM sur la situation des précaires. Ce texte est largement inspiré du texte transmis par le BN, évoquant des revendications de base (paiement des vacances à l'heure, signature du contrat avant le commencement de celui-ci, reprise d'une convention avec les ASSEDIC etc.) et des revendications plus générales (plan de résorption de la précarité). Nous soumettrons cette lettre au débat lors de la réunion de formation et de l'AG. Enfin, la précarité est systématiquement évoquée dans toute notre expression (commune avec la Fercsup), que ce soit sur la création du PRES, les retraites etc.

La section a aussi organisé une réunion ouverte en direction des ITA sur la question des carrières et des promotions en mars dernier. Une quarantaine de personnes ont participé. Nous sommes partis de questions très concrètes sur l'organisation des concours et la préparation des dossiers pour arriver à discuter de problèmes plus généraux sur la politique du CNRS et les retraites. En fin de réunion, une motion a été adoptée, une entrevue a été demandée à la direction régionale et une délégation de syndiqués et de non-syndiqués a été composée. Depuis, la direction régionale n'a toujours pas répondu, malgré des relances, et nous envisageons de l'interpeller plus directement.

Grégoire Nadin



# Assemblée Générale du 1er juin 2010 à l'Université de Brest organisée par les syndicats de l'Université, le SNTRS-CGT et la CGT de l'IFREMER

Le SNTRS-CGT était représenté par Annick KIEFFER qui rendait compte de l'enquête précarité

## Compte rendu du Télégramme de Brest



### Manuelle : « Être un jour titularisée »

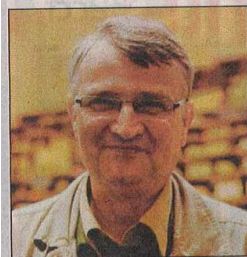
Manuelle Philippe a 32 ans. Elle est depuis cinq ans sous contrat dans un laboratoire de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) : « J'accumule les contrats. J'en suis déjà à mon septième. C'est très compliqué dans ces conditions de faire des projets dans sa vie personnelle. Avoir un enfant, obtenir un prêt de la banque, tout devient incertain. Il est impossible de prévoir où l'on sera et ce que l'on fera. Au niveau

financier, ce n'est pas tous les jours évident non plus. Le mode de financement de mon contrat fait appel à des fonds européens très spécifiques. C'est la dotation de l'Europe qui va conditionner la durée de mon contrat. Il n'y a donc pas d'avancement, pas d'augmentation et la fourchette basse est toujours privilégiée. J'ai actuellement un bac + 5, dix ans d'expérience et je gagne très exactement 1,450 € par mois. Heu-



reusement, mon travail est passionnant et je reste fière de ce que je fais. L'environnement de travail est très bon, j'ai de bonnes relations avec mes collègues. L'objectif reste d'être un jour titularisée, même si le chemin s'annonce particulièrement long. Je suis syndiqué depuis deux ans et cela m'a vraiment permis de mettre en lumière ma situation et celle des autres contractuelles de l'université ».

### Denis : « Permettre de gérer sa carrière »



Denis Bailly est enseignant chercheur à l'UBO. À travers le laboratoire de recherche, auquel il est rattaché, l'Amure, il est amené à créer des projets de recherche et à embaucher des contractuels : « Par le passé, on avait beaucoup plus facilement recours à des contrats à durée indéterminée. Mais l'UBO a mis fin à ce système. Du coup, dans la logique actuelle, ce sont nous, les enseignants cher-

cheurs, qui recevons les candidats et faisons ensuite figure d'employeur auprès d'eux. Dans notre laboratoire, nous avons ainsi entre huit et 15 contractuels, auxquels il faut rajouter 20 doctorants. Mais nous n'avons jamais été formés pour répondre à leurs questions et l'université ne communique absolument pas sur ces problèmes. Personne ne sait qui est responsable de qui. Les contractuels ignorent

leurs droits, la plupart du temps. Cela crée une culture de travail détestable car il peut y avoir des pressions des titulaires sur les contractuels. De surcroît, il n'y a aucun accompagnement des projets professionnels. C'est une situation qui est appelée à s'amplifier avec le passage de l'université à l'autonomie. Il faut permettre à chacun de pouvoir gérer sa carrière sereinement ».

## *"Où que je voyage, la Grèce me blesse; Rideaux de montagnes archipels granits nus..."*

Giorgos Seferis (1900-1971), "À la manière de G. S.", été 1936

Des vagues bleues de la mer Égée, du vent et du soleil qui caressent les oliviers, du parfum des pins, du chant de la lyre et de la poésie, une civilisation millénaire est née. Certains disent qu'elle a donné naissance à la démocratie, naissance à l'Europe. Elle est devenue un objet privilégié d'étude dans les universités et les centres de recherche du monde entier, idéalisée, loin des vicissitudes liées à l'existence d'un pays moderne à l'extrémité sud-est de l'Europe. Mais en mai 2010 l'idéal s'est effondré. Certains ont encore dit que c'était la faute d'un peuple trop cigale, inconscient, désireux de vivre comme ses frères et sœurs européens "riches". On s'est réjoui du retour de la cigale dans le giron de l'orthodoxie des fourmis capitalistes. L'Europe, fille ingrate, s'est longtemps fait prier pour sauver la Grèce du gouffre où elle risquait de tomber. Mais enfin la mère indigne s'est pliée au sacrifice: le gouvernement grec a annoncé toute une série de "mesures de sauvetage" (sic) destinées à rassurer tant la fille attentive, l'Europe, que l'institution internationale dirigée par une personnalité progressiste (!) qui s'est émue de la situation de la Grèce et a volé à son chevet. Tous rassurés. Sauf... cette "immense majorité" dont parlait Rosa Luxembourg: salariés, retraités, étudiants, chômeurs, mères au foyer, travailleurs étrangers, ont désormais devant eux une longue et interminable nuit de "sacrifices", de "mesures d'austérité" etc., de toutes ces nouvelles règles de vie qui transforment un État démocratique en État néolibéral servile et impuissant.

### **En attendant le "plan"**

Éditorialistes savants et médias conventionnels ont tenu l'opinion publique française en haleine: l'Europe allait-elle "aider" l'enfant prodige ou le chasser

définitivement de son giron "vertueux"? la Grèce allait-elle se passer de l'Europe pour se tourner uniquement vers le FMI? les mesures allaient-elles "rassurer" les marchés si "inquiets" (il semblerait maintenant que les "marchés" ont des sentiments...)? pourquoi donc les contribuables européens (allemands et français notamment) devraient-ils "payer" pour une dette qui n'était pas la leur? etc. Or ce suspense était juste une intimidation, afin que ce peuple cigale n'oublie pas qu'il est scruté à la loupe, noté par de puissants évaluateurs, ceux-là même qui n'ont même pas prévu la crise qui sévit depuis 2007 avec la violence qu'on lui connaît... Un pays à l'école, un peuple sous le joug de la finance, et le gouvernement social-démocrate de Giorgos Papandréou qui perd la face. Aujourd'hui, le peuple grec s'interroge dans quel piège il est tombé, lui, qui pensait voir enfin le bout du tunnel, en chassant à grands coups de pied la droite de Costas Karamanlis, une droite de gabegie et de faillite morale, une droite qui a laissé brûler une bonne partie du pays en 2007 et est restée sans voix devant les flammes menaçant Athènes en août 2009, une droite qui a distribué à ses amis des autorisations d'ouvrir des "établissements d'études supérieures libres" privés (dont la plupart ne discernent aucun diplôme reconnu), illusion d'accès au savoir pour de nombreux jeunes n'ayant pas réussi le concours d'entrée à l'université.

### **Contenu du "plan" et tentatives de division en Europe**

Mais revenons au "plan" et mentionnons quelques mesures emblématiques de la logique de l'orthodoxie néolibérale qui se réjouit aujourd'hui d'avoir enfin imposé sa loi: gel des salaires et des pensions pour toute la durée du "plan" (qu'on annonce pour trois ans, mais...); suppression des 13e et 14e mois des fonctionnaires et retraités (équivalents aux

congés payés); hausse de 10% de tous les taux de TVA (taux le plus haut à 23%), ce qui équivaut à des hausses spectaculaires des prix; calcul de la retraite sur la base des revenus de toute la durée de la vie professionnelle; établissement d'un rapport direct entre âge de retraite et espérance de vie (c'est-à-dire relèvement de l'âge de départ à la retraite et baisse des déjà scandaleusement maigres pensions); changement du système des licenciements et des indemnités (cela équivaut à la loi de la jungle généralisée, car en Grèce les salariés sont loin d'être protégés comme en France...).

À l'annonce des mesures, on ne peut s'empêcher de penser à un détournement de l'acronyme du FMI, trouvé dans le journal Eleftherotypia du 21.03.2010: en reprenant les trois lettres grecques de cet acronyme, le FMI devient "Terrorisme Néolibéral International", qui mérite bien son nom. Tout comme son émule, l'Europe: ni l'un ni l'autre ne se soucient de la Grèce ou des autres "Porcs" (les fameux PIGS, Portugal, Irlande, Grèce et Espagne). L'objectif est tout simplement de servir au public encore une leçon d'orthodoxie capitaliste, comme en 2005 lors du référendum ou encore lors du débat sur le traité de Lisbonne en 2007. Ces tentatives de séparer les pays en "propres" et en "sales" (d'où la connotation des PIGS) instaurent des divisions profondes, attisent le repli sur soi et le nationalisme, maintiennent les peuples loin de la nécessaire convergence des batailles sociales, syndicales, politiques et idéologiques qui seules peuvent les sortir de la résignation ou de la torpeur. Enfin, astuce suprême d'un système capitaliste qui colonise les esprits maintenant qu'il ne peut plus coloniser les pays, tout ce bruit ne renseigne guère les opinions publiques sur les causes réelles qui ont mené la Grèce à la situation actuelle.

## Tentons quelques éclaircissements

On dénonce le fait que la Grèce dépense trop pour sa défense, sans rappeler que la défense européenne, celle qui aurait dû être indépendante de la pression des USA et de l'OTAN, n'existe pas. Tout le monde oublie que l'OTAN, dont la Grèce et sa voisine, la Turquie, sont membres, favorise tacitement non seulement les provocations turques aux frontières entre les deux pays, mais surtout la présence à Chypre d'une armée d'occupation depuis 1974... Comment oublier que l'UE, qui aurait eu une carte à jouer pour contribuer à la réunification de l'île, a accepté en son sein \*uniquement\* la partie gréco-chypriote, entérinant ainsi la division, cette blessure toujours ouverte dont les conséquences polluent encore la vie des chypriotes des deux côtés? La logique du grand marché capitaliste qu'est l'UE aujourd'hui s'accommode très bien avec la bourgeoisie d'affaires chypriote et ne s'encombre pas de choses si futiles que la vie des peuples.

Il a souvent été question du départ de la Grèce de la zone euro ou d'un prétendu "consensus social" qui l'aiderait à éviter le "plan" notamment du FMI (jugé pire que celui de la seule UE), à l'instar des pays baltes comme la Lituanie. Outre que ledit "consensus" a eu des conséquences désastreuses notamment pour les retraités de ce pays, les doctes analyses sur la zone euro (dedans ou dehors?) rappellent l'inimitable "la France, on l'aime ou on la quitte", citation dont l'auteur est connu de tous. Si donc la Grèce est dans la zone euro et qu'elle souhaite y rester, elle doit se plier aux... marchés. Le remède pire que le mal... Ca durera... 3, 5 ou même 10 ans, personne n'est en mesure de le préciser. Sauf que le ministre des finances grec déclare que la récession sera de 4% en 2010 (mais qu'elle diminuera par moitié après: il faut le croire sur parole, puisque, grâce au "plan", les Grecs auront de l'argent pour cotiser et consommer !!!).

On oublie aujourd'hui que la Grèce fut jadis "compétitive", moins bon élève que l'Espagne, mais souvent louée pour son "adaptabilité" aux règles d'une économie moderne. Attention, il ne s'agissait point de compétitivité autre que celle des services, du tertiaire surdimensionné, des

"industries" du tourisme et de quelques autres bandits de l'immobilier et des travaux publics. Il s'agissait aussi d'un pays bien commode, un amortisseur à la frontière de l'Europe, qui pourrait faire barrage à l'installation de "la misère du monde" chez d'autres, plus policés, plus développés: la Grèce pourrait bien se servir des flots de migrants pour faire avancer des pans entiers de l'économie souterraine, personne ou presque ne s'en est ému. Au contraire même, lorsque le dumping salarial est devenu presque une règle, les "affaires" en Grèce ou avec des entreprises grecques n'ont jamais été aussi juteuses.

## Héritage du passé et responsabilités de toujours

Aujourd'hui, on semble découvrir la dette grecque (ainsi que le jeu double et traître joué dans cette affaire par Goldman Sachs) et l'économie affaiblie voire exsangue du pays. Aujourd'hui, on cherche désespérément où sont les banques, pompes à crédit, à spéculation et à profits, tirées d'affaire grâce aux contribuables, y compris les Grecs qu'elles condamnent sans scrupules au pain sec et à l'eau, "pour l'exemple". À qui, à qui faut-il donner "l'exemple"?

Oui, la fraude fiscale existe en Grèce et elle est très répandue; mais quelle a été la volonté politique des gouvernements successifs de la droite ou de la social-démocratie pour faire cesser ce fléau? Oui, les lobbies qui ont englouti des subventions européennes destinées au développement du pays sont une réalité; mais la social-démocratie actuellement au gouvernement a-t-elle oublié que certains de ces lobbies ont été par le passé des repaires d'amis du gouvernement d'Andréas Papandreou, le père de l'actuel premier ministre?

Oui, la Grèce est bien dans la zone euro; mais pourquoi oublier de préciser que c'est le gouvernement social-démocrate de Costas Simitis, tant apprécié de Bruxelles, qui s'est empressé de faire rentrer le pays dans cette zone, sachant pertinemment que son économie n'était pas au point? M. Simitis, sans vergogne, déclare dans la presse aujourd'hui que "la Grèce paie sa politique clientéliste", que les responsabilités incombent à la droite revenue au pouvoir depuis 2004 et que... la crise offre au

pays l'opportunité de changer tout ça.

Ah, l'euro remplaçant la drachme, la modernité, l'avenir, le paradis de pacotille qui s'est transformé en enfer pour les salariés (et les chômeurs, officiellement 13% de la population, officieusement n'en parlons pas...). Imaginez-les, ces salariés, recevant des salaires "grecs", mais étant obligés de payer des prix "européens" pour se nourrir, se vêtir, offrir de bonnes études à leurs enfants, se loger etc. Imaginez-les travaillant à deux, à trois emplois en même temps, car le salaire d'un seul est insuffisant. Imaginez ces retraités, obligés de travailler pour gagner quelques miettes leur permettant de vivre. Imaginez le système du paradis dont rêvent les libéraux: un quart des PME ou TPE ne déclarent pas leurs salariés, ce qui accroît la fraude fiscale (la part non déclarée du salaire est versée au noir, quand elle l'est) et empêche toute revendication (un salarié au noir est un salarié docile et corvéable à merci). Imaginez encore l'avenir radieux des "ruptures à l'amiable" et autres "auto-entrepreneurs" que la propagande de la droite nous présente comme une panacée: dans les nombreuses écoles privées de langues (mais aussi dans d'autres PME ou TPE), les mêmes salariés, souvent très qualifiés avec de hauts diplômes universitaires, sont embauchés pour une année scolaire, licenciés par la suite (pour travailler au noir pendant l'été) et réembauchés à la rentrée; pire encore: certains ne sont même pas embauchés du tout, mais considérés comme des prestataires de services indépendants, de sorte que l'employeur n'a aucune obligation à leur égard...

La liste serait longue, et toutes ces dérives ont préexisté de l'entrée de la Grèce dans l'UE et dans la zone euro. Mais ces exemples, ignorés du grand public, donnent déjà une idée de ce qui se profile à l'horizon si nous laissons faire. Il ne serait pas inutile d'ailleurs de rappeler ici la faiblesse du mouvement social et de la gauche grecque (NDLR: le terme "gauche" dans le vocabulaire courant grec, désigne les formations à gauche du PASOK, le parti socialiste grec), qui n'ont pas permis une prise de conscience plus générale de la catastrophe. C'est pour cela que les grandes grèves et les mobilisations de décembre 2008 ont donné tant d'espoir à des citoyens habitués à s'accommoder du moindre mal ou

à avoir recours à des solutions individuelles, abandonnant le terrain de la lutte collective. Mais aux dernières élections (septembre 2009), les deux formations de gauche (KKE et SYRIZA) ont perdu chacune un siège, tandis qu'en face, l'extrême-droite relevait la tête avec un gain de 5 sièges et une augmentation de près de 2% par rapport à 2007. Situation inquiétante dans un pays où les stigmates de la dictature des colonels (1967-1974) ne sont pas complètement effacés... Encore plus inquiétante quand on sait que le parti de l'extrême-droite a été le premier à applaudir le "plan" et à encourager les mesures d'austérité.

### Aujourd'hui, inquiétudes, peurs, colères, mobilisations, solidarité

Les sondages lus dans la presse grecque indiquent que 85,6% des Grecs sont inquiets pour leur avenir, que l'activation du "mécanisme de sauvetage" suscite l'indignation (31,2%), la déception et la peur (30,6%), la tristesse ou la honte (22%). Les manifestations se multiplient, les grèves générales interprofessionnelles se succèdent au rythme d'une par mois: la mobilisation du 5 mai a été d'une ampleur jamais vue depuis les années '80, malgré les provocations de l'extrême-droite, responsables de la mort tragique de 3 personnes. Des messages de solidarité arrivent de toute l'Europe et

Le journal l'Humanité a lancé une pétition de soutien, avec un très grand succès.

Tout cela fait chaud au cœur, amis et camarades de toute l'Europe. Soyez-en sûrs, le peuple grec sait résister, il l'a montré lors de sa longue histoire de luttes contre tous ceux qui ont tenté de le contraindre à la servitude volontaire. Le peuple grec est debout, et il le restera, quoi qu'en disent les "experts" des médias bien-pensants. Or résister n'est pas toujours synonyme de trouver une issue, se débarrasser des satrapes et marcher vers l'avenir sans crainte. C'est là où les Grecs ont besoin de tous ceux qui ne se résignent pas et ne courbent pas l'échine. C'est là où la solidarité européenne est plus qu'indispensable: elle permettra une prise de conscience de nos problèmes communs, et des solutions élaborées collectivement pour les surmonter. Elle ne laissera pas de place à la dé-credibilisation du politique, au recul de la démocratie, aux coups d'état de toute nature. Savez-vous que désormais, en Grèce, les décisions sur l'avenir du pays ne seront plus prises par le Parlement, qui ne sera même pas informé, mais par le Premier ministre et son ministre des finances? N'est-ce pas un extraordinaire recul, voire une suppression de la démocratie et un mépris affiché pour le vote des citoyens? N'est-ce pas un boulevard pour les extrémistes et

populistes de tout poil?

### Aider vraiment la Grèce et les Grecs

Amis et camarades de France et de toute l'Europe, savez-vous quelle sera la meilleure victoire pour le peuple grec? Que la bataille des retraites soit gagnée en France, que les Italiens réussissent leurs mobilisations pour l'école publique, que les Espagnols et les Portugais continuent de crier leur refus de se soumettre aux marchés, que le mouvement social s'enracine et se développe dans tous les pays européens et que de véritables propositions de transformation sociale émergent du champ politique. Ce sera un pas de plus que les lettres de soutien et les pétitions. Les grévistes des grèves passées et à venir, les paysans grecs en lutte, les jeunes grecs de la génération des "700 euros" de 2008, toutes ces forces donnent une image du pays bien plus vivante et vivifiante que les salles de marché à l'atmosphère nauséabonde. Bien plus que la condescendance hypocrite de l'UE et du FMI qui veulent mettre la Grèce au pas, les peuples de l'Europe montreront qu'ils savent lutter et gagner ensemble !

Dina BACALEXI

